**DIPLOME NATIONAL DU BREVET**

Classe :

NOM Prénom :

**EPREUVE D’EPS AU COLLEGE PAUL FORT – MONTLHERY**

L’EPS est évaluée, comme les autres disciplines, sous forme de contrôle continu tout au long de l’année.

La note d’EPS du DNB correspond à la moyenne des notes aux épreuves dans 3 Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) enseignées au cours de l’année de 3ème.

Ces 3 activités ont nécessairement déjà été pratiquées au collège afin que chaque élève ait la possibilité d’atteindre le niveau 2 de compétence.

Ces 3 activités doivent couvrir 3 « compétences propres » à l’EPS parmi les 4 qui sont au programme de la discipline :

-Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée (athlétisme, natation)

-Adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains (activités de pleine nature)

-Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique (gymnastiques, acrosport, danse, arts du cirque)

-Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif (sport raquettes, de combat et sports collectifs)

Au collège Paul FORT de MONTLHERY, les 3 APSA correspondant aux 3 compétences propres retenues pour être évaluées au DNB sont :

 -le badminton ou le basket, au choix de l’élève en début d’année (à entourer dans le tableau ci-dessous) : compétence « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

 -la course d’orientation : compétence « Adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains »

 -la danse : compétence « Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique »

La note d’EPS du DNB n’est donc pas la moyenne des notes des trois trimestres car ces dernières intègrent la 4ème APSA pratiquée durant cette année de 3ème ainsi que les autres évaluations (exposés, échauffement, etc).

En cas d’inaptitude à la pratique sportive des activités évaluées, l’élève doit impérativement consulter le médecin scolaire ; il sera alors évalué sur des épreuves adaptées.

Pour une inaptitude partielle, l’élève pourra redéfinir son choix d’activité entre badminton et basket et/ou bénéficier d’une séance de rattrapage.

Le calendrier prévisionnel de formation et d’évaluation pour la classe de 3ème est :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| APSA | Calendrier | Epreuve et Critères d’évaluation |
| BADMINTON | -formation : du au-évaluation prévue le : | **Epreuve : match en simple, en poule mixte de niveau homogène. Gestion en autonomie des rencontres, arbitrage et tenue de feuille de score. Chaque candidat aide un partenaire dans une rencontre contre un autre adversaire.**-efficacité dans le gain des points et des rencontres /6-gain des matchs /2-efficacité dans la construction du point /8-efficacité dans la gestion du tournoi, tenue des rôles, et aide à un partenaire /4 |
| BASKET-BALL | -formation :du au-évaluation prévue le : | **Epreuve : match à effectif réduit (4c4) en 2 mi-temps, équipes dont le rapport de force est équilibré a priori.**-efficacité collective dans le gain du match /8-efficacité individuelle dans l’organisation collective /8-efficacité dans le rôle d’arbitre et d’observateur /4 |
| COURSE D’ORIENTATION | -formation :du au-évaluation prévue le : | **Epreuve : course au score de 25 minutes sur un parcours choisi par l’élève en fonction de son niveau.**-pertinence et efficacité du projet /8-efficacité du coureur /8-gestion de sa sécurité et gestion du temps /4 |
| DANSE | -formation :du au-évaluation prévue le : | **Epreuve : chorégraphie collective (groupe de 2 à 5 élèves) de 1 à 2 minutes, présentée 2 fois devant un public.**-qualité de la prestation /8-qualité de l’interprétation /8-efficacité dans le rôle de spectateur /4 |

Les critères précis d’évaluation seront communiqués aux élèves et travaillés avec eux pendant le cycle de formation.

Nous, soussignons, avoir pris connaissance du calendrier et des modalités d’évaluation de l’EPS au Diplôme National du Brevet.

Date Les parents L’élève